

Descriptif des enseignements Maîtrise universitaire en Droit

26.01.23/RBd

Aménagement du territoire et droit public des constructions

Prof. en charge du cours	Prof. Benoît Bovay avec la collaboration de MM. Thibault Blanchard, Raphaël Mahaim et Marc-Olivier Besse, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours d'Aménagement du territoire et droit public des constructions traite des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">. Fondements constitutionnels et garantie de la propriété. Evolution de l'aménagement du territoire-Planification directrice et d'affectation. Procédure de permis de construire et normes de police des constructions. La protection du patrimoine (monuments, nature et sites). Contributions de plus-value et de moins-value. Expropriation formelle et matérielle.

Analyse économique du droit

Prof. en charge du cours	Prof. Laurent Bieri
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>L'analyse économique du droit est la discipline qui examine les effets des règles de droit sur le comportement des justiciables au moyen de méthodes développées par des économistes. Ce cours présente les principaux acquis de cette discipline à l'aide d'exemples tirés des principales branches du droit (droits réels, droit de la responsabilité civile, droit des contrats, droit pénal, etc.).</p>

Arbitrage en droit du sport

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi / Mme Despina Mavromati, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	<p>Le cours aborde la structure et les particularités de la procédure arbitrale devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), la jurisprudence du Tribunal fédéral suisse en matière des recours contre les sentences arbitrales du TAS et les différents aspects du contentieux international en matière du droit du sport. Le cours présente également le système de résolution de litiges au sein des fédérations internationales, notamment en matière de football et de dopage, mais aussi le système des Chambres TAS Ad Hoc durant les Jeux Olympiques.</p> <p>Le cours se donne en français mais la documentation (notamment la jurisprudence du TAS traitée et analysée durant le cours) est principalement en anglais.</p>

Concours juridiques

Voir les descriptifs sur le site de l'Ecole de Droit, sous la page dédiée aux concours juridiques

Droit administratif approfondi

Prof. en charge du cours	Prof. Anne-Christine Favre
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Ce cours est destiné à approfondir les connaissances de base en Droit administratif. La thématique peut varier : en 2022, le cours abordera notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">. les rapports entre l'Etat et les administrés (actes matériels et décisionnels; actes contractuels), avec un focus particulier sur le droit à une décision et le droit d'accès au juge ;. l'organisation de l'Etat (son évolution, avec la décentralisation, la privatisation) et les différentes formes de collaboration entre l'Etat et les particuliers ;. certains aspects liés au patrimoine de l'Etat (domanialité, modes d'acquisition, expropriation) ;. le cours consacre par ailleurs une part importante à la responsabilité de l'Etat dans les actes de police, comme dans les actes de surveillance d'activité privées, ou dans le contexte des statuts spéciaux (responsabilité organisationnelle).

Droit aérien

Prof. en charge du cours	M. Francis Schubert, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Le Droit aérien couvre l'ensemble des questions aéronautiques de droit public ou privé, international ou suisse. Il traite ainsi du statut des aéronefs, de la gestion de l'espace aérien, des aérodromes et des compagnies aériennes. Il aborde en particulier les questions de responsabilité, d'environnement et de libéralisation du transport aérien.</p>

Droit bancaire

Prof. en charge du cours	Prof. Carlo Lombardini
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Droit bancaire public et privé (organisation et réglementation applicable aux banques et droit des contrats bancaires).</p>

Droit constitutionnel comparé

Prof. en charge du cours	Prof. Vincent Martenet
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne, une année sur deux. Ce cours sera dispensé en Automne 2023, puis en Automne 2025
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Le cours de Droit constitutionnel comparé propose aux étudiants d'examiner parallèlement les textes constitutionnels de divers pays et la jurisprudence y relative. L'accent est mis sur la justice constitutionnelle et la protection des droits fondamentaux. Le droit constitutionnel des Etats-Unis, de la France et de l'Allemagne fait l'objet d'une analyse particulière ; d'autres Etats sont ponctuellement pris en compte. Diverses thématiques (droit à la vie, liberté religieuse, liberté d'expression, etc.) sont abordées dans une optique comparative.</p>

Droit de l'énergie et de la transition énergétique

Prof. en charge du cours	Prof. Thierry Largey / M. Raphaël Born, CC
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Politiques suisse et européenne de l'énergie sont étroitement imbriquées, la Suisse dépendant fortement des échanges d'énergie avec ses pays voisins. Le cours prend donc l'option de traiter, dans une large mesure en parallèle, le droit suisse et le droit de l'UE.</p> <p>La première partie, dédiée au droit suisse, s'intéresse aux fondements de la politique énergétique guidée par la transition vers une efficacité accrue, le recours aux énergies renouvelables de sorte à contribuer aux objectifs climatiques internationaux et l'abandon du nucléaire. Elle aborde les règles gouvernant la production et le transport d'énergie – plus précisément la réalisation des installations nécessaires (panneaux solaires, installations géothermiques, lignes électriques, etc.). Elle traite enfin du régime régissant le marché de l'énergie, dans un contexte de libéralisation partielle.</p> <p>La seconde partie, consacrée au droit européen, débute par une présentation historique de la construction de l'Europe de l'énergie, qui est marquée par le progressif démantèlement des situations de monopoles ayant prévalu, dans ces secteurs, jusque dans le courant des années 2000. L'on s'attachera, ensuite, à l'étude de la régulation des marchés (intérieurs) de l'électricité et du gaz, en veillant à mettre en exergue le rôle de l'Union européenne dans la promotion des énergies renouvelables sur le territoire européen. Cette partie aborde finalement la politique extérieure de l'Union européenne en matière d'énergie.</p>

Droit de l'environnement

Prof. en charge du cours	Prof. Anne-Christine Favre
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le droit de l'environnement a pour but la préservation des ressources du milieu naturel et la gestion des risques d'atteintes aux êtres vivants et aux bases naturelles de la vie. Il se trouve en constante interrelation entre de nouvelles réalités scientifiques et des solutions à trouver au plan juridique. Il est également au carrefour de différentes approches quant à notre relation avec l'environnement, entre "droit de chacun à un environnement sain", droits de la nature et droits de celle-ci d'être représentée, etc.</p> <p>L'objectif du cours est de présenter les principes (précaution, pollueur-payeur, durabilité) et instruments d'action (quotas d'atteintes, taxes environnementales, études d'impact, pesée des intérêts, circularité des processus dans le petit cycle de l'eau ou les déchets, etc.) qui lui sont propres, au gré de chapitres qui pourront varier selon les années. Le cours est centré sur le droit suisse, avec des aperçus de droit international et comparé. Les conditions du contentieux environnemental (et climatique) sont également une partie importante du cours.</p> <p>Il s'agira également d'approcher les défis qui restent à écrire en cette matière où les problématiques sont de plus en plus globales, incertaines quant à leurs effets, et invitent à repenser tant la hiérarchie des valeurs, dans la perspective d'une société durable, que certaines institutions du droit comme celle de la causalité d'une atteinte, la relation entre les droits fondamentaux et les limites planétaires, les conditions d'accès au juge, etc.</p>

Droit de l'immobilier

Prof. en charge du cours	M. Thierry Dubois, Professeur associé
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours de Droit de l'immobilier est à la croisée des droits réels et du droit des obligations. Il traverse, sous un angle pratique, tous les domaines de droit privé liés à l'immobilier (y compris en relation avec le droit matrimonial et successoral). Il est divisé en cinq grands chapitres : 1) le bien immobilier (Registre foncier, propriété, servitudes) ; 2) la propriété par étages ; 3) le rapport avec les tiers (droit de voisinage, restrictions au droit de propriété, responsabilité du propriétaire) ; 4) la transmission du bien immobilier (vente, donation, acquisition par des étrangers) ; 5) le financement et la gestion du bien immobilier (gages immobiliers, financement au moyen des avoirs de prévoyance, courtage, expertise).</p>

Droit de la concurrence suisse et européen

Prof. en charge du cours	Prof. Vincent Martenet / Prof. Damiano Canapa (<i>rempl. Prof. Andreas Heinemann</i>)
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours de Droit suisse et européen de la concurrence porte sur les fondements juridiques de l'économie de marché. Le droit des cartels tend à supprimer des restrictions injustifiées de la concurrence et garantit l'existence ainsi que l'efficacité de la concurrence. Le droit de la concurrence déloyale vise, pour sa part, à maintenir la loyauté de la concurrence en interdisant certains comportements. Au cœur du volet suisse du droit de la concurrence figurent la loi sur les cartels (LCart) d'une part, et la loi contre la concurrence déloyale (LCD) d'autre part. En outre, le cours traitera notamment de la loi sur le marché intérieur (LMI) et de la loi concernant la surveillance des prix (LSPr).</p> <p>Comme le droit suisse est fortement influencé par celui de l'Union européenne, la moitié du cours se rapportera au droit européen de la concurrence. Une telle ouverture est d'autant plus importante que les entreprises suisses sont directement soumises au droit européen dès qu'elles sont actives dans l'Union européenne.</p>

Droit de la consommation

Prof. en charge du cours	Prof. Anne-Christine Fornage
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne Cet enseignement ne sera pas dispensé sur l'année 2022-2023
Heures/ semaine	4
Examen	Oral et travaux rendus durant le semestre
Description	<p>Le cours de Droit de la consommation débute par une présentation de l'essor que connaît cette branche du droit pluridisciplinaire. Il se poursuit par l'étude des principaux contrats mettant en relation consommateurs et professionnels (contrats conclus par la voie électronique, contrats de crédit, contrats liés au tourisme, contrats de fourniture d'énergie, contrats de services de communications électroniques, etc.). Il est également question du droit de la sécurité et de la responsabilité du fait des produits, en lien notamment avec la prévention et la réparation des préjudices sanitaires. L'analyse a lieu à la lumière du droit suisse et du droit de l'Union européenne, avec des incursions en droit comparé.</p> <p>La validation a lieu sous forme de contrôles continus composés de trois épreuves pendant la période de cours. Il est dès lors impératif de s'annoncer à la Prof. Fornage (anne-christine.fornage@unil.ch) ou son assistante diplômée Catherine Kirchner (catherine.kirchner@unil.ch) jusqu'au 6 octobre 2021 au plus tard.</p>

Droit de la consommation (suite)

Passé ce délai, la validation ne peut avoir lieu. La première épreuve est une activité collaborative (en groupe prédéterminé) en vue de l'élaboration d'un wiki. La deuxième et la troisième épreuves sont réalisées individuellement par chaque étudiant-e. Il s'agit d'un travail écrit et d'un exposé oral (capsule vidéo) sur des thèmes donnés.

Les épreuves sont appréciées de 1 à 6. Le 0 est réservé pour l'absence de rendu d'une activité, la tricherie ou la tentative de tricherie. La plateforme Moodle renseigne davantage

Droit des assurances privées

Prof. en charge du cours Prof. Vincent Brulhart

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Le cours de **Droit des assurances privées** débute par une présentation historique et un aperçu des fondements techniques et actuariels, ainsi que de certaines délimitations importantes, notamment à l'égard des assurances sociales. La surveillance étatique de l'activité d'assurance fait l'objet d'un chapitre, et la nouvelle loi sur cet objet y est commentée. En droit privé, le cours aborde le contrat d'assurance et ses modalités essentielles. Il se termine par un aperçu de la réassurance et de l'activité internationale d'assurance. Le cours est fondé sur un enseignement théorique, ainsi que sur des articles de presse, des cas de la pratique et de la jurisprudence ; il fait des liens avec le droit de la responsabilité civile.

Droit des assurances sociales

Prof. en charge du cours Prof. Bettina Hummer

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Le cours **Droit des assurances sociales** traite des domaines non abordés en Bachelor : le droit social européen ainsi que la coordination entre la sécurité sociale et la responsabilité civile. La méthode d'enseignement allie théorie, cas pratique et étude de jurisprudence.

Droit des étrangers

Prof. en charge du cours Prof. Minh Son Nguyen

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Un cours de **Droit des étrangers** traite de la présence des étrangers en Suisse, avec ou sans exercice d'une activité économique, ou encore au titre de regroupement familial. Il analyse les régimes suivants : 1) Régime juridique applicable à tous les étrangers (LEtr) ; 2) Régime spécial des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes ; 3) Régime spécial du droit d'asile (Conv. de Genève, LAsi). Il traite enfin des droits politiques et du droit de la nationalité.

Droit des marchés publics

Prof. en charge du cours	M. Martin Beyeler, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps, une année sur deux Ce cours sera dispensé au Printemps 2022, puis au Printemps 2024.
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours de Droit des marchés publics traite des thèmes suivants : Cadre général (articulation avec le droit de la concurrence) et les sources nationales et internationales / Pouvoir adjudicateur et marchés publics (notion, catégories, valeur) / Les procédures de soumission / La protection juridique.

Droit des obligations approfondi

Prof. en charge du cours	Prof. Ariane Morin
Crédits ECTS	6
Semestre	Cours dispensé un semestre sur trois. Ce cours sera dispensé en Automne 2022, puis au Printemps 2024
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le cours de Droit des obligations approfondi s'inscrit dans la suite des cours de droit des obligations donnés dans le cadre du Bachelor en droit suisse. Ce cours est consacré aux ensembles de contrats, c'est-à-dire à la façon dont des parties combinent différents contrats pour atteindre un objectif commun (ex: contrats complexes; chaînes de contrats; réseaux de contrats). Ce phénomène très important dans la vie des affaires est étudié à l'aide des notions acquises en Bachelor (p. ex. la détermination du régime juridique des contrats innommés, ou la substitution), qui sont si nécessaire approfondies. Le cours mêle analyse théorique et étude de cas pratiques.

Droit des relations Suisse-Union européenne

Prof. en charge du cours	Prof. Francesco Maiani
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Ce cours aborde les relations entre la Suisse et l'Union européenne ainsi que les différentes manières dont le droit de l'UE influence le droit suisse. Sa première partie traite des relations entre la Suisse et l'UE, et plus largement entre l'UE et ses voisins, d'un point de vue historique, politique et juridique. Les principaux accords Suisse-UE sont ensuite analysés d'un point de vue juridique. Enfin, le cours aborde la pratique riche et variée de la « reprise autonome » du droit UE par la Confédération. A travers le cours, la problématique de l'application « euro-compatible » du droit suisse fait l'objet d'une attention particulière.

Droit des télécommunications

Prof. en charge du cours	M. Stéphane Bondallaz, CC
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Pas d'Internet sans télécommunication électronique de l'information ! Le Droit des télécommunications constitue ainsi l'un des éléments de base du régime juridique des technologies de l'information. Le cours présente les fondements et les aspects essentiels de la régulation des réseaux et des services de télécommunication. Il s'attache principalement au droit suisse et international, tout en se référant si nécessaire à d'autres droits (en particulier le droit européen). Il vise à « éclairer » le droit au regard des enjeux techniques, économiques et sociétaux que sous-tendent les télécommunications et à aborder des questions actuelles comme la neutralité des réseaux ou le déploiement du réseau 5G.

Droit du commerce international

Prof. en charge du cours	Mme Karen Topaz Druckman, CC
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Ce cours est consacré à l'approfondissement du point de vue comparé de quelques sujets actuels du Droit du commerce international en mettant l'accent sur la vente internationale de biens.</p> <p>Seront d'abord étudiés le régime des contrats internationaux, du point de vue du droit international privé comparé (LDIP suisse, Convention de Rome, Common Law), du droit civil comparé, et du droit uniforme (conventions internationales de droit uniforme, Principes UNIDROIT et Principes européens de droit des contrats). Par la suite, on étudiera quelques aspects du droit de la concurrence et du droit des sociétés comparé. Pour terminer, on abordera le sujet d'autres formes de commerce transfrontalier.</p> <p>Ce cours est conseillé aux étudiants qui souhaitent participer à la Vienna Moot Court on International Commercial Arbitration (renseignements auprès du Prof. Bonomi)</p>

Droit du travail

Prof. en charge du cours	Prof. Rémy Wyler
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours de Droit du travail Master s'inscrit en complément du cours de droit social Bachelor. Dans le cadre du cours Master, sont examinés de manière approfondie le contrat de travail en droit privé, la participation des travailleurs, les licenciements collectifs, les transferts d'entreprise, les conventions collectives de travail, le détachement des travailleurs, la protection des travailleurs prévue par le droit public (loi sur le travail), l'égalité entre femmes et hommes. Quelques aspects de procédure sont traités de manière à montrer comment mettre en œuvre ses droits. Il est tenu compte de l'influence du droit européen. Une place est également donnée aux nouveaux problèmes liés à la digitalisation de la gestion de certaines activités. Une grande importance est donnée aux aspects pratiques et à l'interactivité avec les étudiants, qui sont amenés à présenter la résolution de cas lors de chaque cours</p>

Droit et éthique de la profession d'avocat

Prof. en charge du cours	Me Jérôme Bénédic, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Le cours de Droit et éthique de la profession d'avocat a été mis en place à la suite d'un accord passé avec l'Ordre des avocats vaudois. Il porte sur l'étude des règles légales (LLCA, LPAv, etc.) et déontologiques (Code suisse de déontologie, etc.) régissant la profession d'avocat, ainsi que de la jurisprudence rendue dans ce domaine. L'accent sera mis sur les obligations professionnelles de l'avocat (secret professionnel, indépendance, etc.), tout en traitant aussi des droits fondamentaux de l'avocat. Les diverses activités de celui-ci seront également abordées, ainsi que les nombreuses questions liées à l'exercice de cette profession.</p> <p>Ce cours est proposé aux étudiants régulièrement immatriculés à l'UNIL, en vue de l'obtention d'une Maîtrise universitaire en Droit. Il est également ouvert aux avocats-stagiaires ou futurs avocats-stagiaires qui ne sont pas étudiants à l'UNIL et qui s'inscrivent en tant qu'auditeurs</p> <p>L'admission aux examens d'avocat dans le canton de Vaud est subordonnée à la fréquentation de ce cours, ainsi qu'à la réussite de l'examen y relatif.</p> <p>Il est rappelé que la présence aux cours n'est pas exigée pour se présenter aux examens et les réussir, toutefois Me Bénédic devant confirmer le suivi des cours pour le TC et la Chambre du stage, il ne déposera sa signature sur l'attestation de présence qu'en fonction de la liste de présence qu'il mettra à votre disposition à chaque début de cours.</p>

Droit fiscal du patrimoine

Prof. en charge du cours	Prof. Yves Noël – avec la collaboration de Mes. Michel Monod, Jean-Philippe Krafft, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Toute acquisition, gestion et aliénation d'un patrimoine financier, industriel, immobilier ou artistique peut entraîner des conséquences fiscales, parfois importantes, parfois ignorées. En suivant le fil rouge de la "vie" d'un patrimoine et de sa transmission à ses propriétaires successifs, le cours aborde en particulier l'impôt sur les successions et les donations, l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutation immobiliers. Puis l'enseignement se concentre sur la fiscalité des patrimoines internationaux, et se termine sur la problématique de la lutte actuelle contre la fraude fiscale. Un séminaire mené par deux spécialistes du monde du notariat et de la banque complète, par le traitement interactif de cas pratiques, les notions de base transmises au cours.</p> <p>Ce cours est destiné aux étudiants intéressés par une carrière de fiscaliste, d'avocat en droit des successions ou de l'immobilier, de notaire, de juriste en banque privée ou en family office, ou à tout étudiant curieux des questions fiscales. Il est par ailleurs utile aux futurs avocats-stagiaires, qui seront inmanquablement confrontés aux conséquences fiscales des procédures de divorce dont ils auront la charge.</p>

Droit foncier rural

Prof. en charge du cours	M. Yves Nicole, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Le Droit foncier rural s'applique en principe à tous les bien-fonds situés hors de la zone à bâtir. La loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) règle notamment les transferts entre vifs et à cause de mort des biens immobiliers agricoles. Elle contient les règles de droit public et de droit privé et constitue une sorte de code de la propriété rurale. Des questions liées à l'aménagement du territoire et au bail à ferme agricole sont également examinées afin d'avoir une vue d'ensemble et de disposer d'une approche théorique qui peut être aisément mise en pratique, en particulier par les futurs notaires.</p>

Droit international de l'environnement

Prof. en charge du cours	Mme Juliette Voinov Kohler, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Ce cours est une introduction au Droit international de l'environnement qui vise à familiariser l'étudiant avec les principales caractéristiques et domaines d'un droit relativement jeune et particulièrement dynamique. Il présente les principales institutions, règles et particularités du droit international de l'environnement ainsi que les principaux régimes juridiques en vigueur au niveau mondial, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la protection de la couche d'ozone ou les déchets dangereux et substances chimiques. Ce cours abordera ces thématiques en prenant en compte les enjeux politiques de la protection de l'environnement.</p>

Droit international économique

Prof. en charge du cours	Prof. Andreas Ziegler
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le cours de Droit international économique présente les grands concepts de l'ordre économique international. Il présente les institutions mondiales (OMC, OCDE, FMI, BIRD, GAFI etc.) et régionales (AELE, UE, accords bilatéraux etc.). Il aborde les questions relatives au commerce des biens, au commerce des services, aux investissements, à l'ordre monétaire et au développement. L'accent est mis sur les domaines qui sont importantes pour les entreprises (comme les sanctions économiques) mais aussi pour les consommateurs et le développement durable (climat, droits humains, etc.) ainsi que les défis futurs pour les pays étant fortement dépendant des échanges internationaux (comme la Suisse) et des transactions transfrontières au vu de la mondialisation.

Droit international humanitaire

Prof. en charge du cours	Prof. Evelyne Schmid <i>*Ce cours ne sera pas donné cette année, voir syllabus ci-dessous</i>
Crédits ECTS	3
Semestre	Dès Automne 2023
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	Ce cours ne sera exceptionnellement pas donné en 2021, ni 2022 à Lausanne. Possibilité vous est donnée de suivre cet enseignement à Genève (cours en anglais) et de rédiger des travaux personnels ou des mémoires dans ce domaine avec la Prof. Schmid. Pour plus d'informations, veuillez s'il vous plaît consulter le lien suivant avant le 26 septembre 2022 : https://news.unil.ch/display/1661335260621

Droit notarial

Prof. en charge du cours	Prof. Denis Piotet
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le Droit notarial porte sur l'organisation du notariat, les devoirs et droits professionnels, ainsi que les formalités des actes authentiques et autres actes notariés.

Droit pénal économique/DPA

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Macaluso / M. Andrew Garbarski, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le Droit pénal économique aborde dans une partie générale la question de la responsabilité pénale des divers acteurs économiques et quelques autres problématiques générales rencontrées couramment dans le cadre d'infractions financières. La partie spéciale de ce cours analyse les infractions complexes du code pénal commises dans un contexte économique.

Droit pénal et environnement

Prof. en charge du cours	Prof. Camille Perrier
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Ce cours étudie le droit pénal comme outil de protection de l'environnement et du climat. Il propose d'abord une étude approfondie du droit international (Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de l'environnement par le droit pénal, Directive UE 2008/99/CE) et national (code pénal et dispositions pénales de la législation sur la protection de l'environnement). Des comparaisons sont effectuées avec le droit pénal de l'environnement de nos pays voisins (Allemagne, Autriche et France). Ensuite, le cours traite des aspects procéduraux de la répression pénale des atteintes à l'environnement (qualité de lésé de Collectivités publiques ou d'entités privées sur délégation, responsabilité pénale de l'entreprise, lieu de survenance du dommage, poursuite des participants accessoires - complices et instigateurs). Il termine sur une partie prospective, en interrogeant l'opportunité de réformer le droit pénal de l'environnement (introduction de nouvelles infractions comme l'« écocide ») et celle d'enfreindre le droit pénal pour s'opposer aux atteintes à l'environnement (« désobéissance civile » ou simple criminalité - invocation de l'état de nécessité ou de la poursuite d'intérêts légitimes</p>

Droit pénal humanitaire

Prof. en charge du cours	M. Damien Scalia, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Après la Seconde guerre mondiale ont été créés les deux Tribunaux militaires internationaux de Nuremberg et de Tokyo chargés de juger les criminels de guerre allemands et japonais. Ces tribunaux représentaient la réelle première consécration dans l'Histoire de la lutte contre l'impunité des auteurs de crimes dits « les plus graves » et touchant la conscience de l'humanité, et ce indépendamment de la qualité officielle des criminels ou de leur position dans la hiérarchie de l'État. Il faudra néanmoins attendre 50 ans pour que soient créés les deux tribunaux <i>ad hoc</i> pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda et la Cour pénale internationale. Où en est-on aujourd'hui ?</p> <p>Après un bref historique de la matière, le cours de droit pénal humanitaire analyse les principes régissant les poursuites des crimes internationaux ainsi que les procédures ouvertes devant la Cour pénale internationale et la définition des crimes internationaux (violations des conventions de Genève et crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide et crimes d'agression).</p> <p>Le cours suit le déroulement d'une affaire, depuis l'examen préliminaire jusqu'à l'exécution des peines. La méthodologie employée repose à la fois sur le traditionnel cours <i>ex cathedra</i> que sur la pédagogie inversée, reposant en partie sur un travail de lecture à réaliser avant chaque séance.</p>

Droit pénal informatique

Prof. en charge du cours	Prof. S. Métille, / M. N. Bottinelli (CC)
Crédits ECTS	4
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	3
Examen	Oral
Description	<p>Ce cours doit permettre aux étudiants d'appliquer les normes pénales dans le domaine des technologies de l'information et d'appréhender les limites techniques et les enjeux pratiques. Il couvre tant les infractions informatiques (cybercriminalité au sens étroit : accès indu à un système informatique, soustraction et détérioration de données, utilisation frauduleuse d'un ordinateur, etc.) que l'application d'infractions classiques au monde numérique (cybercriminalité au sens large : usurpation d'identité, escroquerie, atteintes à l'honneur, menaces, pornographie, etc), mais également les aspects liés à l'entraide judiciaire internationale en matière pénale.</p> <p>Le cours aborde également la responsabilité des différents intermédiaires, en particulier des fournisseurs d'accès et d'hébergement, ainsi qu'une brève introduction aux mesures techniques de surveillance.</p>

Entraide judiciaire internationale en matière pénale

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Macaluso
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	Voir descriptif sous l'enseignement de « Procédure pénale »

Environnement et droits humains

Prof. en charge du cours	Prof. Véronique Boillet
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Est-ce que les droits humains sont susceptibles de contribuer à la protection de l'environnement et, plus particulièrement, à la lutte contre le dérèglement climatique ? L'objectif du cours est d'identifier les interconnexions entre la protection des droits humains et l'environnement. Il s'agira non seulement de présenter la portée du droit à un environnement sain, mais également d'examiner si les droits humains peuvent être invoqués par les victimes pour mettre fin à des dégradations de l'environnement et, plus largement, pour mener des actions stratégiques contre les États en raison de leurs politiques publiques environnementales insuffisantes. Le cours proposera également une analyse des critiques adressées au courant d'humanisation de la problématique environnementale (notamment son anthropocentrisme).

Erreurs judiciaires

Prof. en charge du cours	Prof. Nathalie Dongois
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	L'erreur judiciaire suppose qu'on la définisse, tant du point de vue du droit pénal que de celui plus large de la criminologie avant de s'intéresser à ses causes potentielles. Qu'est-ce qui permet d'expliquer à terme qu'une erreur judiciaire se produise ? Ce cours vise principalement à analyser l'incidence des particularités procédurales, des différentes déclarations faites en justice, des expertises, de l'intime conviction du juge sur la commission éventuelle d'erreurs judiciaires, permettant ainsi d'en identifier les principales sources à différents stades et de réfléchir sur les moyens d'y pallier.

Fondements communs des droits européens

Prof. en charge du cours	Prof. Hansjörg Peter - avec la collaboration de M. Davide Cerutti, CC
Crédits ECTS	3 ou 6 (en choix de trimestre ou en semestre complet)
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Les codes civils des pays du continent européen contiennent des règles créées par les juristes romains. Au XIX^{ème} siècle, lorsque les nations ont cherché à se doter d'un ordre juridique général et abstrait, c'est vers les travaux de l'empereur Justinien que se sont tournés les juristes occidentaux.</p> <p>Ce cours, historiquement appelé « Exégèse des Pandectes », aujourd'hui Fondements communs des droits européens, permet de retrouver les racines romaines du droit privé suisse et des pays qui nous entourent ; et d'en étudier les différentes réceptions. Chaque cours est organisé autour d'un casus. Ceux-ci sont inspirés de jugements célèbres rendus sur des questions de principe du droit privé. Le cours cherche à stimuler le raisonnement juridique, l'argumentation et l'analyse des faits.</p>

Fusions, acquisitions et régime des OPA

Prof. en charge du cours	Prof. Edgar Philippin
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours traite d'une part des restructurations d'entreprises, notamment par le biais de fusions, scissions, transformations et transferts de patrimoine. D'autre part, il aborde le régime des offres publiques d'achat et d'échange, tel qu'il résulte de la LIMF et de la réglementation accessoire.

Histoire du droit approfondie

Prof. en charge du cours	Prof. Denis Tappy
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	L' Histoire du droit approfondie retrace de manière approfondie et sur la base d'extraits de sources juridiques allant de la fin de l'antiquité à l'époque contemporaine l'évolution en Europe continentale de domaines particuliers du droit, différents d'une année à l'autre.

Intégration européenne : histoire et enjeux actuels

Prof. en charge du cours	M. Gilles Grin, CC
Crédits ECTS	3 (Automne uniquement) / (6 - Automne et printemps - possible)
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Ce cours d'introduction, d'un an pour les étudiants en science politique et d'un semestre ou d'un an pour les étudiants en droit, vise à développer les connaissances générales et à éveiller l'intérêt des étudiants pour les questions liées à l' intégration européenne . Construit à partir de présentations de l'enseignant, d'une visite des archives de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et d'exposés de conférenciers invités, le cours s'appuie sur une perspective pluridisciplinaire. Les thèmes suivants sont en particulier abordés : méthodes d'intégration, ordre juridique et institutions, l'idée d'Europe, histoire de l'intégration européenne, le marché intérieur et ses politiques d'accompagnement, l'union économique et monétaire, les défis migratoires, les questions de politique étrangère et de défense, les relations Suisse-Europe.

Introduction à la sociologie du droit

Prof. en charge du cours	Prof. Sandrine Baume
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Cet enseignement a pour objectif d'introduire les étudiants à la Sociologie du droit et plus généralement d'examiner le droit comme une pratique sociale. La première partie du cours est consacrée à décrire quelques étapes importantes de la constitution de la discipline, en examinant des auteurs fondateurs, tels que Montesquieu, Durkheim, Weber ou Foucault. La seconde partie est consacrée à des problématiques contemporaines, telles que le sentiment de justice, la juridicisation, le cycle de vie des politiques publiques et les relations entre médias et justice.

La famille internationale

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi / Prof. Eva Lein Automne, une année sur deux Ce cours sera dispensé en Automne 2022, puis en Automne 2024
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	A l'heure de la mobilité transfrontière des familles et des couples binationales, le droit international de la famille prend de plus en plus d'importance. Les juristes suisses doivent savoir déterminer le droit applicable et les tribunaux compétents en cas de litige et connaître les différences majeures entre les droits nationaux dans la matière. Outre le droit substantiel des systèmes juridiques les plus importants, ce cours aborde les règles de droit international privé suisse, les règlements de l'UE et les accords internationaux. Des connaissances de base en droit de famille et en droit international privé sont importantes pour profiter de ce cours.

Loi fédérale sur l'égalité

Prof. en charge du cours	Mme Christine Sattiva Spring, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours relatif à la Loi fédérale sur l'Egalité entre femmes et hommes se réfère, comme la législation, avant tout à la promotion de l'égalité entre les sexes dans le domaine du travail, dans une approche de droit matériel et procédural. Dans cette mesure, il complète le cours de droit du travail en master. Dans le cadre du cours seront abordés les différents problèmes de discrimination, tant dans les rapports de droit privé que dans les rapports de droit public, au travers de problèmes concrets, notamment à l'aide de la jurisprudence récente relative à la loi. La perspective sera élargie avec l'étude de quelques cas concrets en lien avec les sources internationales ou de droit comparé en matière d'égalité. Lors du semestre d'été 2020, un accent particulier sera mis sur la modification législative de la LEg de 2018 et sur la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW)

Médecine légale

Prof. en charge du cours	Dr.Silke Grabherr (+ 4 intervenants)
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne (<i>géré par l'ESC</i>)
Heures/ semaine	2 pour les juristes (<i>4 pour ESC</i>)
Examen	Oral
Description	La Médecine légale comprend la pathologie médico-légale, le droit médical, la toxicologie forensique, l'hémogénétique forensique, les expertises concernant l'ivresse au volant, etc.

Médiation civile et commerciale

Prof. en charge du cours	Mme Cinthia Lévy, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	La médiation est un processus volontaire de gestion et de résolution des conflits. La médiation s'impose progressivement comme une alternative aux tribunaux et à l'arbitrage. Après avoir distingué la médiation de l'arbitrage, de la procédure judiciaire, de la négociation et de la conciliation, le cours sera consacré à l'étude de la médiation en matière civile et commerciale . Nous examinerons successivement les étapes de la médiation, le rôle du médiateur, des parties et des avocats conseils en médiation. Certaines techniques et outils du médiateur seront également étudiés. Nous travaillerons sur des cas pratiques, des séquences de films, des jeux de rôle et des exercices afin de rendre la matière plus concrète et le cours dynamique et interactif.

Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale

Prof. en charge du cours	Prof. Camille Perrier
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours de Modes amiables de résolution des conflits pénaux débute par une mise en perspective de la justice rétributive telle que nous la connaissons, puis se poursuit par une étude des modes alternatifs de résolution des conflits connus à l'intérieur du système judiciaire actuel (arbitrage, conciliation, négociation, plea bargain, etc.), avant de passer à l'étude des fondements d'un système de justice restaurative avec ses modes amiables de résolution des conflits particuliers que sont - entre autres - la médiation et les conférences de groupe.

Philosophie du droit II

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Papaux
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne, une année sur deux Ce cours sera dispensé en Automne 2023, puis en Automne 2025
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Pour une théorie de la pratique du droit. La loi ne constitue que le point de départ du droit prudentiel ou droit en tant qu'appliqué, soit le droit tel que le parfait la jurisprudence. Après avoir distingué le juste du vrai et étudié le point de vue bien singulier que le droit porte sur le réel, sachant qu'un code ne « parle » pas, on explicitera les voies par lesquelles la loi se saisit des situations concrètes et celles-ci rétroagissent sur celle-là : médiation de l'interprète et du contexte (herméneutique), médiation de l'équité, jusqu'à l'acceptabilité du juste. Cet esprit dynamique du droit s'exprime dans les très actuels principes généraux et exemplairement dans le principe de précaution, lequel renouvelle la théorie du droit, esquissant même une éthique internationale.

Planification matrimoniale et successorale

Prof. en charge du cours	Me Denis Reymond, CC / Me Bastien Verrey, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Planification matrimoniale et successorale offre aux étudiants la possibilité d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques en matière de régimes matrimoniaux et de dispositions à cause de mort. Le cours comporte 7 grandes parties de 8 heures chacune. Les deux premières seront consacrées plus particulièrement aux problèmes de régimes matrimoniaux et les cinq suivantes, aux problèmes successoraux ainsi qu'à la manière de coordonner ces deux domaines du droit aussi bien en cas de divorce que pour les couples unis

Planification successorale internationale

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi / Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	A l'époque de la globalisation et de la libre circulation des personnes, la planification du patrimoine comporte très souvent des aspects internationaux. Cela oblige les praticiens suisses à se confronter avec les règles qui sont en vigueur à l'étranger et qui sont souvent bien différentes de celles du droit interne. Ce cours vise à fournir quelques outils pour maîtriser ce facteur de complexité, en mettant l'accent sur les principales disparités qui existent entre les systèmes nationaux de droit civil et de droit international privé en matière de successions. Des connaissances de base de droit des successions et de droit international privé sont importantes pour tirer profit de ce cours.

Prévoyance professionnelle

Prof. en charge du cours	Me Corinne Monnard Séchaud, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le droit de la prévoyance professionnelle est présenté intégralement, tout en approfondissant notamment les thèmes liés au champ d'application de la LPP, aux principes généraux, aux prestations assurées, à la coordination, au contentieux, au libre-passage et à l'organisation des institutions de prévoyance. Le cours est organisé sur la base d'un plan écrit, enrichi par des explications complémentaires et complété par des présentations Powerpoint hebdomadaires. Il est illustré par des arrêts et des exercices pratiques durant le cours. Dans une perspective interdisciplinaire, un cours de deux heures est donné par un orateur invité, actuaire et expert agréé. L'enseignement se termine par une session destinée aux questions sur les aspects essentiels abordés durant le semestre, en préparation à l'examen oral.

Principes généraux de droit privé

Prof. en charge du cours	Prof. Denis Piotet / Prof. Edgar Philippin
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Les Principes généraux de droit privé restituent sur la base de cas pratiques les mécanismes et les institutions théoriques du droit privé suisse. Cet enseignement, qui suppose une maîtrise préalable du droit suisse positif, tend à discerner les liens entre les différentes branches du droit privé et la cohérence, réelle ou souhaitée, de l'ensemble. Il sera aussi l'occasion d'une étude du Titre préliminaire du CC, en particulier des art. 1 à 4 CC, pris pour eux-mêmes en tant que règles valables pour l'ensemble du droit privé, puis dans leurs rapports les uns avec les autres.

Procédure civile

Prof. en charge du cours	Prof. Jacques Haldy / M. Yero Diagne, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Procédure civile a pour objet la présentation et l'analyse de la procédure civile fédérale. Après l'examen du champ d'application de cette procédure et la délimitation avec l'organisation judiciaire, les questions relatives à l'ouverture et à l'avancement d'un procès civil sont étudiées : compétence, recevabilité, maximes procédurales, parties, conciliation, échange des écritures, preuves, jugement, recours et exécution. Les procédures spéciales (en particulier les mesures provisionnelles et le divorce) sont également analysées.

Procédure et juridiction administratives

Prof. en charge du cours	Prof. Benoît Bovay / Mme Cléa Bouchat, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Procédure et juridiction administratives concerne l'entier de la procédure administrative, à commencer par les principes de base, la procédure non contentieuse, suivie de celle de recours devant les autorités administratives et de justice administrative. Sont abordés non seulement la procédure vaudoise, mais aussi celle fédérale (loi fédérale sur la procédure administrative) et le recours en matière de droit public au Tribunal fédéral. Le cours est présenté sous forme théorique, illustrée par les références utiles aux lois et à la jurisprudence vaste et variée, et pratique (exercices de procédures, séminaires sur différents domaines spécifiques). Il permet aux étudiants d'avoir une vision complète de la procédure administrative, qui est indispensable pour tout juriste, car elle est pratiquée très largement par de nombreux juristes, qu'ils soient ou non avocats (administration, collectivités publiques, tribunaux, entreprises, etc.).

Procédure pénale/DPA & Entraide judiciaire internationale en matière pénale

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Macaluso
Crédits ECTS	9 (6 PP+ 3 EJIMP)
Semestre	Automne
Heures/ semaine	6 (4 PP + 2 EJIMP)
Examen	Ecrit (En cas de présentation des deux épreuves lors de la même session, l'examen sera commun. Les épreuves peuvent être présentées séparément uniquement sur deux sessions différentes).
Description	<p>Les cours de "procédure pénale" et "entraide judiciaire internationale en matière pénale" sont divisés en deux parties distinctes.</p> <p>La première partie du cours est consacrée à l'étude de la procédure pénale fédérale unifiée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011. A cet effet, le déroulement général du procès pénal, allant de la découverte d'une infraction au jugement définitif, est étudié de manière approfondie. Pour ce faire, les thèmes suivants sont abordés : principes fondamentaux de la procédure pénale, organisation judiciaire et règles de compétence, les différents organes de justice et sujets (parties) du procès pénal, les moyens de preuve ainsi que les procédures spéciales afférentes au procès pénal et les voies de recours.</p> <p>La deuxième partie, consacrée à l'entraide judiciaire internationale en matière pénale, consiste en l'étude de la coopération judiciaire suisse avec l'étranger (au niveau européen notamment). Elle présente dans les grandes lignes les sources et les principes communs de l'entraide, les règles de compétence et l'organisation judiciaire, les différentes formes de l'entraide, les voies de recours ainsi que des éléments choisis tels que la remise internationale d'objets de valeurs, la restitution des avoirs détenus en Suisse de manière illicite (LRAI) et la procédure d'extradition.</p> <p>La méthode d'enseignement allie théorie, cas pratique et étude de jurisprudence.</p>

Propriété intellectuelle

Prof. en charge du cours	Mme Valérie Wyssbrod, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral + travail en équipe
Description	<p>Ce cours vise à donner aux étudiant·e·s un premier aperçu du droit international et suisse de la propriété intellectuelle (brevets, marques, auteur, designs). À la fin du cours, les étudiant·e·s auront acquis les connaissances de base relatives aux droits des biens immatériels. Ils/elles seront à même d'en établir leur étendue, leurs limites et leurs finalités socio-économiques.</p> <p>Après une introduction générale au droit de la propriété intellectuelle, les sources, les acteurs ainsi que les grands principes applicables seront étudiés. Les droits suivants seront tour à tour approfondis :</p> <ul style="list-style-type: none">. Droit des brevets. Droit des marques et indications de provenance. Droit d'auteur. Droit des designs <p>Le droit de fond ainsi que quelques aspects de procédure seront abordés.</p> <p>Le cours est évalué par la présentation d'un arrêt par groupe (40% note) et par un examen oral individuel (60% note). Les arrêts et les dates de présentations seront répartis entre les différents groupes lors d'une séance de présentation annoncée sur le fil d'infos étudiants le moment venu. Il est dès lors impératif de s'annoncer (dans le cadre du cours) jusqu'à cette date. Passé ce délai, la validation ne peut avoir lieu.</p> <p>Ces deux évaluations sont complémentaires. La présentation amène à analyser en profondeur un cas de jurisprudence spécifique et à transmettre les éléments principaux de celui-ci. Les étudiant·e·s développent ainsi leur compréhension de la jurisprudence, mais également leur capacité à travailler en groupe et à communiquer clairement devant un public. L'examen oral porte, lui, sur un cas pratique. Pour résoudre ce cas, les étudiant·e·s devront mettre en œuvre les connaissances acquises dans le cadre du cours.</p>

Protection des données

Prof. en charge du cours	Prof. Sylvain Métille
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	<p>Le cours de Protection des données s'intéresse principalement au traitement des données personnelles par des personnes privées. Les règles applicables à l'administration seront brièvement abordées. Le cours traite surtout de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et du Règlement général de protection des données de l'UE (RGPD).</p> <p>La matière est enseignée en mode hybride. Chaque semaine, des lectures, des vidéos et des QCM sont à disposition des étudiants pour leur permettre d'acquérir de manière autonome et à distance les connaissances théoriques. Des sessions d'exercices en présentiel permette d'approfondir et réviser la matière.</p> <p>Les dates et modalités figurent sur le moodle du cours : https://moodle.unil.ch/course/view.php?id=20925</p>

Psychiatrie légale

Prof. en charge du cours	Prof. Philippe Delacrausaz
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	La Psychiatrie légale décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.

Traitement des victimes d'évènements criminels par la justice

Prof. en charge du cours	Mme Véronique Jaquier Erard, CC
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Ce cours explorera l'évolution de la place de la victime dans la justice pénale, à la lumière notamment des mouvements politiques et sociaux qui ont favorisé cette évolution. Il décortiquera ensuite la notion même de victimisation en réfléchissant à la manière dont différentes disciplines et pratiques professionnelles lui imposent des définitions parfois contradictoires, mais aussi quelles sont ses conséquences sur le plan individuel (p. ex. traumatisme), d'abord, sur les plans communautaires et sociaux, ensuite. Cette première partie se terminera par une analyse des convergences et dissensions (contemporaines) existant entre les besoins des victimes, leurs droits et rôles dans les processus de justice et les aides étatiques.</p> <p>La seconde partie du cours détaillera plus particulièrement trois phénomènes criminels – 1) le viol et les atteintes à l'intégrité sexuelle; 2) les violences dans le couple et entre partenaires intimes et 3) les violences envers les mineurs – cela en traitant chaque fois des questions de mesure et de compréhension, de l'identification des impacts propres à ces phénomènes et des enjeux entourant les réponses pénales, communautaires et de prévention qui leur sont opposés</p>

Enseignements en allemand :

Dispensés par la Chaire de Droit allemand

Semestre	Semestrialisés sur l'automne ou le printemps
Description	Voir les informations sur le site de la Chaire de Droit allemand de l'Unil https://www.unil.ch/cda/de/home/menuinst/enseignement/programme-des-cours.html

Enseignements en anglais:

Advanced issues in International and European Tax Law

Prof. en charge du cours	Prof. Robert Danon
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	<p>The course will be divided into several blocks discussing the following topics at an advanced level:</p> <ul style="list-style-type: none">. Fundamental issues involving the interpretation of DTCs and IAs. Improper use of DTCs by taxpayers and comparison with the problem of treaty shopping/abuse of process under IAs and that of directive shopping in the EU.. Improper use (tax treaty dodging) and override of DTCs by States and the consequences thereof. The discussion will also consider the broader consequences under international law (i.e. Responsibility of States for Internationally Wrongful Acts) and the relation with the standards laid down in other instruments (i.e. such as for example IAs). Comparative discussion of substantive standards of protection under DTCs and IAs (non-discrimination, MFN clauses, fair and equitable treatment standard etc).. Remedies available to resolve international tax disputes or tax-related disputes under DTCs (mutual agreement procedure and mandatory binding arbitration), IAs and at the EU level (dispute resolution directive)

Contract drafting

Prof. en charge du cours	Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	Cours bloc, dates à annoncer
Examen	Ecrit
Description	The objective of this class is to familiarise students with the art and challenges of drafting agreements in international commerce. Besides presenting the different methods and techniques, the class wants to raise awareness of possible pitfalls in contract drafting. Students will study contract templates containing various clauses that feature typically in international commercial agreements and assess their functions. They will look at disputes that have arisen from ambiguously formulated clauses and analyse how courts have dealt with them. After the class, students should be able to recognise deficient clauses and draft litigation-proof clauses themselves.

Digitalization & taxation

Prof. en charge du cours	Prof. Vikram Chand
Crédits ECTS	3
Semestre	printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit – 1 hour
Description	<p>The course discusses and takes a deep dive into the new set of legal rules that Multinational Enterprises (MNEs) will have to adhere to in light of the on-going reform initiatives with respect to Pillar II (Global Minimum Tax Rules) and Pillar I (MNE Profit Re-allocation rules). The discussion will take place from an International and Swiss Perspective.</p> <p>The course consists of two parts and the issues discussed in each part will be analysed from a policy, technical and practical perspective. All issues will be demonstrated through several case studies.</p> <p>The first part of the course, which is the main part, is focussed on the Pillar II project. After setting the scene, we will deal with selected issues relating to the scope, the manner deployed to determine effective tax rates (including substance based carve outs), the charging provisions and administration issues such as the GloBE Tax Return and Safe Harbours. Then we will zoom in and deal with the interaction of the arm's length principle with Pillar II rules. After that we will discuss impact of Pillar II on tax incentives and focus on selected issues with respect to the design of Qualified Domestic Minimum Top Up Taxes. We will also discuss the interaction of Pillar II rules with Tax Treaties and also touch upon the various dispute prevention and resolution tools available to a MNE Taxpayer to resolve disputes under the Pillar II system.</p> <p>The second part of the course is focussed on the Pillar I project. After setting the scene, we will deal with selected issues relating to the Scope and Nexus, Profit Determination (including losses) and Profit Allocation, Sourcing Rules, Surrender jurisdiction and Elimination of Double Taxation. We will also zoom in and discuss the interaction of the arm's length principle with Pillar I rules by not only focussing on TP and Amount A but more broadly by focussing on the on-going work with respect to Amount B. The Tax certainty dimension, that is, the various dispute prevention and resolution tools available to a MNE Taxpayer to resolve disputes under the Pillar I system will also be touched upon.</p> <p>The course will also include presentations that will be made by members of academia (Professors from other Universities), members of consulting firms as well as in house tax experts (from leading multinationals). By the end of the course, the participants will be well versed with Pillar II and Pillar I.</p>

Droit américain

Prof. en charge du cours	Mme Karen Druckman, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le Droit américain se veut une introduction au système de droit américain. Y sont traités certains aspects du droit constitutionnel (1er, 4ème, 5ème Amendements), du droit pénal substantif et procédural, du droit commercial, de la responsabilité civile, de la procédure civile.

History of Institutions and Political Ideas

Prof. en charge du cours	M. Michele Bocchiola, CC (rempl. Prof. Sandrine Baume)
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	The course introduces students to the analysis of the political corruption from a conceptual and historical perspective. Students will learn to use historical texts and conceptual tools to analyze political corruption and the public ethics of anti-corruption .

International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspective

Prof. en charge du cours	Prof. Vikram Chand
Crédits ECTS	6
Semestre	printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	<p>The objective of the course is to ensure that the participants obtain a good understanding of International Corporate Taxation and International Individual Taxation from an International, EU and Swiss Tax Perspective. The course is divided in five main parts.</p> <p>The first part of the course provides an overview to the law of Double Taxation Avoidance Agreements (DTAAs) and European Tax Law, in particular, the tax related relations between the European Union (EU) and Switzerland. These introductory lectures will set the tone for the following parts of the course which will be discussed from an International, European and Swiss perspective.</p> <p>The second part of the course focusses on International Corporate Taxation. Topics discussed include issues surrounding taxation of i) cross border business income – in particular – the permanent establishment concept and the various discrimination issues around it ii) withholding tax risks on cross border income flows such as dividends, interest, royalties, fees for technical services and capital gains iii) issues in providing relief for double taxation and iv) international corporate tax planning and its limits.</p> <p>The third part of the course focusses on International Individual Taxation. Topics discussed include i) issues surrounding the residency concept ii) issues surrounding passive income flows for individuals iii) taxation of employment income, in particular, cross border taxation of employee stock options and iv) issues surrounding taxation of artists and sportsman and v) international individual tax planning and its limits.</p> <p>The fourth part of the course focusses on the dispute prevention and resolution tools that are available to taxpayers to re-solve tax treaty related issues.</p> <p>Finally, in the fifth part, we will discuss issues surrounding exchange of information from an international, EU and Swiss standpoint.</p> <p>The entire course, which is an interactive course, will consist of a combination of lecturers, practical examples and case studies. The course will also contain presentations on case studies that will be made by guest lecturers who could either be members of the tax administration, experienced professionals from consulting firms, tax experts from leading multinationals as well as Professors from other universities.</p>

International Commercial Arbitration

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi / Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	In business practice, arbitration is becoming increasingly important as an alternative means of dispute resolution. Switzerland has played a pioneering role in arbitration, but there are other popular arbitration centres such as London, Paris or Stockholm. This course takes a comparative and practice-oriented approach. With a main focus on international commercial arbitration, it aims to set out the legal frameworks for arbitration, explain its advantages and risks in practice and to stimulate the interest in dispute resolution mechanisms among the future generations of lawyers. The course covers all stages of arbitration, from negotiations and drafting of arbitration clauses to the enforcement of arbitral awards as well as the interface between arbitration, international litigation and private international law.

International Commercial Litigation

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi / Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	<p>This course is mainly intended for Master students who chose the specialisations “Droit du contentieux” and “Droit international et comparé”.</p> <p>It provides the students with an in-depth analysis of the rules on international commercial litigation before State courts. Based on cases and practical examples, it adopts a transnational and comparative approach to core litigation issues (such as international jurisdiction, lis pendens, forum non conveniens, anti-suit injunctions, class and group actions, international cooperation in civil and commercial matters, recognition and enforcement of judgments). In a first part, students will learn to apply the Lugano Convention and Brussels I bis Regulation. In a second part they will get an overview of US and English litigation rules. The course will be taught in English.</p>

International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court)

Prof. en charge du cours	Prof. Evelyne Schmid
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Evaluation/Ecrit
Description	This course introduces students to international human rights law and lets them simultaneously develop competences in practice-oriented legal research, writing and pleading. The course is built around a number of fictive legal cases and each student will take part in a fictive legal proceeding (a moot court). We will study the sources and the material content of human rights, the limits which can be opposed to them and the nature and the typology of the obligations they generate; the historical and philosophical underpinnings of the protection of human rights and the relationships with other branches of public international law and (Swiss) national law; international

and regional monitoring and enforcement mechanisms (with an emphasis on the United Nations and the Council of Europe) and the dynamic evolution of international human rights law and its contestations.

This course is taught in English, but it is possible to be evaluated in French. (It is possible to take the class without knowing French, but everyone needs to have at least a passive understanding of English.)

Ce cours initie les étudiant·e·s au droit international des droits humains et à leur permet de développer simultanément des compétences pratiques en matière de recherche juridique, de rédaction et de plaidoirie. Le cours est construit autour d'un nombre de cas juridiques fictifs et chaque étudiant·e prendra part à une simulation d'un procès fictif. Nous étudierons les sources et le contenu matériel des droits humains, les limites qui peuvent leur être opposées et la nature et la typologie des obligations qu'ils génèrent ; les fondements historiques et philosophiques de la protection des droits humains et les relations avec les autres branches du droit international public et du droit national (suisse) ; les mécanismes internationaux et régionaux de mise en œuvre (avec un accent sur les Nations unies et le Conseil de l'Europe) et l'évolution dynamique du droit international des droits humains et ses contestations.

Ce cours est enseigné en anglais, mais il est possible d'être évalué·e en français. (Il est possible de suivre le cours sans connaissances du français, mais chacun·e doit avoir au moins une compréhension passive de l'anglais).

International Law and Its Relations with Domestic Legal Systems

Prof. en charge du cours	Prof. Evelyne Schmid
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
	ce cours sera dispensé au Printemps 2024, puis au Printemps 2026
Heures/ semaine	2
Examen	Evaluation/Ecrit
Description	Today, international law regulates almost every field of human activity, including your last trip abroad, the food you eat or the health-care you receive. Even if you plan to practice law at a local level, you will be confronted with international law in one form or another. This course pursues two goals. First, the course allows you to deepen your knowledge of public international law and to reflect on the current state of the international legal system. Second, this course provides an advanced and comparative introduction to the complex relationships between international and domestic legal systems. We will analyse doctrinal positions, as well as the various ways in which sources of international law enter domestic legal systems and how these sources are interpreted, applied and contested domestically. Students are expected to have (or independently acquire) a solid knowledge of international law prior to the start of the course.

International Tax Policy

Prof. en charge du cours	Prof. Robert Danon
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	This course aims at exploring international tax policy in a holistic fashion and, to that end, bridges its institutional, strategic and political dimension . The topic is approached from the perspective of all stakeholders involved. In particular, the course discusses how international consensus is negotiated and formed at the level for example of the G20, the OECD and the Inclusive Framework. From a substantive perspective, the students also explore tax treaty policy and application as well as

the **resolution of international tax disputes**. Dispute resolution under double taxation conventions (DTC) is in this regard also contrasted with that under International **Investment Agreements (IIAs)**. Moreover, the emphasis is placed simultaneously on the global and **Swiss landscape**.

International Tax Relations

Prof. en charge du cours Prof. Pascal Saint-Amans

Crédits ECTS 3

Semestre Printemps

Heures/ semaine 2

Examen Ecrit

Description

The course on international tax relations will help students to understand the underlying principles of tax policies and the spill overs of tax systems on each other as well as the new institutional framework with which nations interact on the tax front and the dynamics of international tax relations and consensus formation. The course will begin by analysing key concepts such as sovereignty, elimination of double taxation, tax cooperation, tax treaties and transfer pricing rules. The course will then discuss in details the new concepts which have emerged since the BEPS project led by the OECD, such as the intertwining of tax systems through new legal instruments (like model rules on hybrid mismatches or the global minimum tax). The course will explain decision making rules and institutional mechanisms at play in international negotiations, as well the role of key players.

The course will consist of 4 modules.

- . will describe the principles underlying international tax relationships (concept of sovereignty; Key principles of tax policy and players; the “old order” resulting from the League of Nations Model)
- . will focus on the concept of tax cooperation, exchange of information and the Global Forum on Transparency
- . will describe the underlying principles on the BEPS work, including the 2 Pillar solution 1
- . will focus on the issue of emerging international tax issues such as domestic resource mobilisation and carbon pricing.

Microeconomics & Game Theory (géré par HEC)

Prof. en charge du cours	Prof. Christian Thoeni
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	This course provides an introduction to microeconomics, game theory, and industrial organization. Economics is a social science, offering a coherent theory with the aim to explain human behavior. Students learn to 'think like an economist' and to apply the theory to real world problems. The course contains both a graphical and intuitive approach and introduces the students to the basic analytical tools necessary to solve microeconomics optimization problems.

Taxation of multinational enterprises and transfer pricing policy

Prof. en charge du cours	Prof. Vikram Chand
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	<p>The course discusses the various profit allocation approaches that States can choose from a tax policy and practical perspective to tax a Multinational Group (MNE) that operates with separate entities or branches (permanent establishments) throughout the globe. The course is divided into four parts.</p> <p>The first part of the course starts by providing an overview of the various structures through which a Multinational Enterprise (MNE) organises itself, that is, horizontal vs. vertical structures as well as centralized vs decentralized business structures. Thereafter, the various approaches that could be deployed to allocate profits / losses to such MNEs, in particular, the arm's length and formulary approaches will be discussed.</p> <p>The second part of the course, which is core of the course, provides a holistic overview of the arm's length principle i.e. Transfer Pricing Rules, especially, the operation of such rules in the Post BEPS and Digitalized world. We will start by discussing various business models, in particular, how "value" is created within them. Then we will discuss the application of the arm's length principle to selected intra group transactions within MNEs such as transactions dealing with goods, services, intangibles, financing, business restructurings and profit allocation to PEs. In this context, we will focus on accurately delineating the transaction as well as applying the transfer pricing methods to the controlled transaction. Moreover, the EU and Swiss approach towards applying the ALP will be discussed. Furthermore, this part will also discuss tax planning using the arm's length principle.</p> <p>To conclude this part, presentations will be made by in house tax experts (from leading multinationals) on international tax planning structures adopted by them in their respective industries.</p> <p>The third part of the course is dedicated to handling transfer pricing litigation. In this context, we will discuss the role of dispute prevention instruments (such as advance pricing arrangements and safe harbours) as well as dispute resolution related instruments (such as domestic litigation, MAPs and Arbitration).</p> <p>Finally, the fourth part of the course will discuss the impact of Covid 19 on the ALP and the future of the arm's length principle from a policy perspective, especially, in light of digitalization of the economy.</p> <p>The course follows a case study approach and will discuss several transfer pricing issues with practical illustrations. Moreover, case law from around the Globe and Switzerland will also be discussed.</p>